

COMMUNITY OF PRACTICE ON

LEAD IN PAINT

Organized by the SAICM Secretariat and the University of Cape Town

Numéro :2 de 2022

Date de discussion: 25 Mai 2022

RÉSUMÉ DE LA DISCUSSION 2

Sujet de discussion: Transition vers des peintures sans plomb ajouté: conseils et expérience dans la reformulation.

La deuxième discussion de la communauté de pratique Lead in Paint (LiP CoP) pour 2022, introduite par le Dr Branko Dunjic du Cleaner Production Center en Serbie, a exploré les aspects liés à la transition vers la peinture sans plomb ajouté et la [Directives techniques sur la reformulation des peintures au plomb du PNUE](#). Sammy Felisario de Rajawali Hiyoto - une PME indonésienne - a présenté le calendrier des efforts de reformulation de 1973 à 2022, y compris les aspects clés du succès du projet. Marcos Alegré du Centre national péruvien de production plus propre (Grupo GEA) a présenté les initiatives de l'industrie et des gouvernements pour faciliter les progrès vers la reformulation du plomb dans la peinture et Husam Alkilany de l'unité de production plus propre de la Société scientifique royale de Jordanie a présenté les avantages des directives techniques sur la reformulation de la peinture au plomb dans l'augmentation de la production de peinture sans plomb ajouté.

Pour voir la présentation PowerPoint de la discussion, cliquez [ici](#).

À PROPOS DES PRÉSENTATEURS



Dr Branko Dunjic dirige le Cleaner Production Center en Serbie, établi dans le cadre d'un projet parrainé par l'ONUDI depuis 2007. Il a publié plus de 40 articles scientifiques et il est co-auteur de 4 brevets.



Sammy Felisario est un ingénieur chimiste diplômé. Il a travaillé dans plusieurs organisations dont Sadolin (Akzo Nobel) avant de rejoindre Rajawali Hiyoto (une PME de peinture indonésienne) en tant que responsable R&D et conseiller technique.



Husam Alkilany est directeur des études environnementales à la Société scientifique royale de Jordanie et spécialiste principal au sein de l'unité de production plus propre. Il est titulaire d'une maîtrise en ressources en eau et en génie de l'environnement. M. Alkilany a de l'expérience dans différents domaines environnementaux, notamment la gestion des produits chimiques, la production plus propre et l'évaluation de l'impact environnemental. Il a travaillé pour des entreprises nationales et internationales et a coordonné et géré le projet au niveau national.



Marcos Alegre est un ingénieur sanitaire titulaire d'une maîtrise en sciences en gestion de l'eau et de l'environnement de l'Université de Loughborough, au Royaume-Uni. M. Alegre est l'ancien président du Réseau mondial pour l'efficacité des ressources et la production plus propre (RECPnet) et vice-ministre de la gestion de l'environnement du ministère de l'Environnement. Actuellement, il occupe le poste de spécialiste principal en RECP du Centre national péruvien de production plus propre exploité par Grupo GEA au Pérou.

2022 DISCUSSION 2 RÉPARTITION DE LA PARTICIPATION

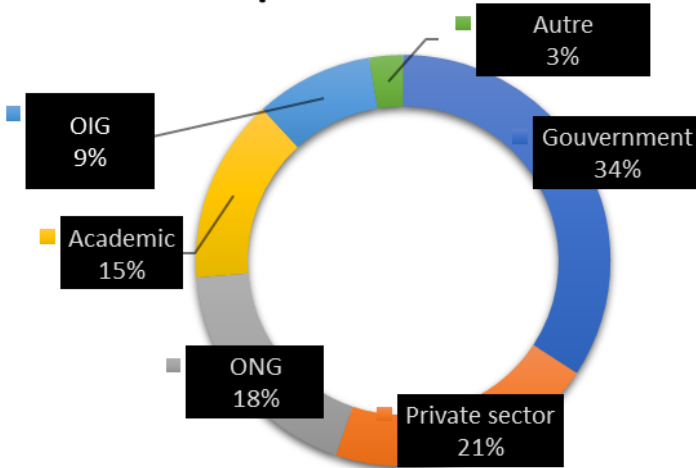
TOTAL DES PARTICIPANTS À LA DISCUSSION 2 : 76

Homme -55%

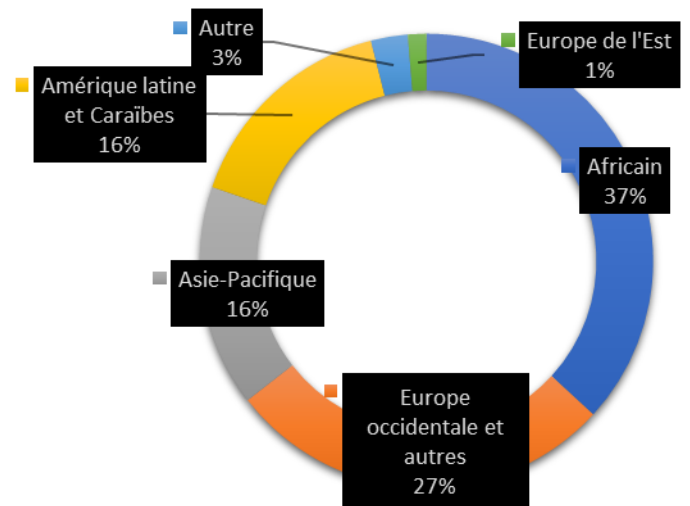
Femme -43%

Autre: 1%

Représentation des parties prenantes



Représentation régionale



Clés:

OIG – Organisations intergouvernementales

ONG – Organisations Non

Lead in Paint Community of Practice 2022 Discussion 2

Sommaire

1. Cette discussion s'appuie sur le débat de juin 2021, qui a souligné que la reformulation de la peinture au plomb est tout à fait possible. Après plus de deux ans de petites et moyennes entreprises (PMEs) entreprenant des projets pilotes pour reformuler la peinture au plomb avec le soutien du [Projet SAICM FEM 9771](#), la discussion fournit des conseils et des idées sur la reformulation de la peinture sur la base des expériences de différentes PME et d'études de cas. La discussion a également mis en évidence les défis, les opportunités et l'importance d'impliquer d'autres parties prenantes dans la reformulation basée sur les expériences des praticiens. Les présentateurs ont fourni des informations sur les éléments clés pour promouvoir une reformulation réussie, sur la manière dont l'industrie et le gouvernement peuvent collaborer et sur ce qui peut être fait pour intensifier la reformulation.

2. Cette discussion a également été l'occasion de lancer la version finale des directives techniques sur la reformulation des peintures au plomb (ci-après les directives techniques) et son document de synthèse intitulé "La reformulation est entièrement possible : résumé des directives techniques sur la reformulation des peintures au plomb et comment utiliser ces informations". Les lignes directrices et le résumé fournissent un point de départ utile pour toutes les parties prenantes souhaitant en savoir plus sur les meilleures pratiques en matière de reformulation de la peinture au plomb, mais ils ne peuvent pas couvrir chaque itération, car il existe de nombreuses formulations différentes qui utilisent le plomb pour la couleur et d'autres propriétés de la peinture. Ils fournissent des informations générales sur les processus de reformulation de la peinture, une approche étape par étape sur la façon de procéder à la reformulation, où trouver des informations pertinentes telles que des matières premières alternatives, quelques exemples de formulations de pigments alternatives spécifiques, et des détails supplémentaires tels que les normes pour les tests de performance de la peinture. Des analyses approfondies et des données plus spécifiques issues de démonstrations pilotes ont été fournies par le biais du projet SAICM FEM aux entreprises participantes et sont décrites dans des études de cas dans l'annexe des directives.

3. Les participants ont discuté des éléments clés dans une entreprise, une communauté ou un pays qui favorisent la reformulation réussie de la peinture au plomb. Différents éléments peuvent contribuer à une reformulation réussie de la peinture et peuvent être spécifiques à une industrie de la peinture ou à un pays particulier. Néanmoins, certains éléments communs peuvent être trouvés dans différents cas :

- Efforts de sensibilisation sur les impacts sanitaires et environnementaux du plomb par les ONG à l'industrie
- Incitations législatives pour se conformer à une loi sur les peintures au plomb qui sera bientôt adoptée
- Support technique et échange avec des fournisseurs de pigments alternatifs
- Date d'entrée en vigueur de l'exigence d'élimination progressive de la peinture au plomb
- Coopération, collaboration et concertation entre les différents acteurs impliqués dans la réglementation de la peinture au plomb (industrie, représentants gouvernementaux, etc.)
- Engagement de la haute direction des entreprises de peinture

4. La discussion a exploré comment la collaboration et l'échange de points de vue entre l'industrie et le gouvernement peuvent faciliter les progrès vers la reformulation de la peinture au plomb, que ce soit par un engagement proactif de l'industrie ou par l'adoption d'une loi par le gouvernement. **Le dialogue entre l'industrie et le gouvernement peut faciliter les progrès** vers la reformulation du plomb dans la peinture et l'adoption d'une loi sur la peinture au plomb, car l'échange d'informations et la communication sont essentiels pour commencer à construire (et plus tard établir) un consensus. La création d'un comité technique impliquant des parties prenantes telles que des agences gouvernementales, des représentants de l'industrie, des praticiens sur le terrain, etc., peut soutenir cet effort et accélérer les progrès. Cela a été le cas au Pérou, par exemple. Une fois qu'une loi sur les peintures au plomb est adoptée, le comité technique peut encore donner son avis sur des activités différentes et ciblées pour assurer une mise en œuvre efficace de la loi.

5. Les participants ont partagé ce qui doit être fait dans leur entreprise, leur communauté ou leur pays pour augmenter la production de peinture sans plomb ajouté. La reformulation de la peinture se produit initialement à petite échelle, souvent avec de nombreux essais de différents ingrédients. Une fois que la peinture a été reformulée avec succès à petite échelle, il est nécessaire d'augmenter la production afin de fabriquer suffisamment de produit pour le marché. Malgr

les facteurs de reformulation, une entreprise de peinture peut encore faire face à certains défis (disponibilité des pigments sur le marché local, préférences culturelles pour les teintes au plomb, etc.). Les directives techniques peuvent faciliter la mise à l'échelle de la peinture reformulée en fournissant des informations sur les pigments alternatifs, des études de cas sur la reformulation, y compris la mise à l'échelle, etc.

ANNEXE

RÉSUMÉ DÉTAILLÉ DE LA DISCUSSION 2022 2

Clause de non-responsabilité: Les informations contenues dans ce résumé représentent les opinions des membres participants de différents groupes de parties prenantes exprimées au cours de la discussion. Les opinions exprimées dans ce document ne représentent pas nécessairement l'opinion ou la politique déclarée du Programme des Nations Unies pour l'environnement, du Secrétariat de la SAICM, du FEM ou de l'UCT, et la citation de noms commerciaux ou de processus commerciaux ne constitue pas non plus une approbation.

LA DISCUSSION A ÉTÉ STRUCTURÉE AUTOUR DE TROIS QUESTIONS ET LES APPORTS CLÉS DES PARTICIPANTS SONT PRÉSENTÉS SOUS CHACUNE :

Question 1. Selon vous, quels sont les éléments clés dans une entreprise, une communauté ou un pays qui favorisent une reformulation réussie de la peinture au plomb?

PAYS	RÉPONSES DES PARTICIPANTS
BRÉSIL (SECTEUR PRIVÉ)	- Premièrement, il doit y avoir une législation claire et la volonté des entreprises d'échanger les pigments au plomb contre des pigments organiques ou sans plomb, car les clients sont conscients que les produits sans plomb sont plus sûrs à utiliser.
CAMEROUN (ONG)	- Avoir des pénalités.
COLOMBIE (ONG)	- Sensibiliser et donner des exemples qu'il est possible et rentable de reformuler des peintures contenant du plomb.
KENYA (GOUVERNEMENT)	- Application et sensibilisation.
MADAGASCAR (GOUVERNEMENT)	- L'élément clé dans une entreprise, une collectivité ou un pays qui promeut une reformulation réussie de la peinture au plomb est d'une part le renforcement de la sensibilisation mais aussi d'autre part le temps nécessaire au producteur pour reformuler son produit.
MAROC (SECTEUR PRIVÉ)	- Les entreprises doivent mettre en place des réglementations avec des limites. - La population doit être sensibilisée aux risques des peintures contenant du plomb. - Enfin, le gouvernement doit accompagner les entreprises pour trouver des moyens de substitution et les inciter à intégrer, peut-être mettre en place des réductions d'impôts.
NÉPAL (ONG)	- Un contrôle de conformité périodique et strict aidera les entreprises à adopter le processus de formulation.
LES AUTRES (PAYS ET SECTEUR NON PRÉCISÉ)	- Le plaidoyer, les instruments de politique économique et la sensibilisation en sont les éléments clés. - Communication sur les risques, implication des parties prenantes et sensibilisation par le biais de médias tels que les journaux, les notes d'orientation et les programmes scolaires.
PÉROU (ONG)	- Reformuler les peintures avec les PME est un vrai défi, cela dépend aussi du type de clients et de la capacité commerciale des PME. Travailler avec des PME financièrement stables facilite la reformulation. - Un élément clé important est la sensibilisation de l'utilisateur final qui acquiert ces produits (information du consommateur - client - et son pouvoir d'ester en justice pour des peintures sans plomb). La sensibilisation doit avoir

	<p>le soutien et le leadership du gouvernement (vérification ou validation des peintures sans plomb) et du secteur privé (rentabilité des produits à proposer) pour avoir des impacts à grande échelle.</p>
AFRIQUE DU SUD (SECTEUR PRIVÉ)	<ul style="list-style-type: none"> - Les exigences du client doivent être satisfaites et il faut comprendre la composition d'un produit pour le classer correctement. Par exemple, les matières premières du fournisseur doivent être contrôlées avec précision.
AFRIQUE DU SUD (UNIVERSITÉ)	<ul style="list-style-type: none"> - Attirer l'attention sur cette reformulation est possible dans différents pays et rentable.
TANZANIE (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - La réalisation de tests de laboratoire précis, la disponibilité des fournisseurs et le soutien des parties prenantes sont essentiels pour réussir la reformulation et la sensibilisation du public.
TANZANIE (GOUVERNEMENT)	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir une réglementation stricte et sensibiliser toutes les parties prenantes.
TUNISIE (GOUVERNEMENT)	<ul style="list-style-type: none"> - Publier des lois qui réduisent les taxes sur les matières premières sans plomb utilisées dans les peintures.
ROYAUME-UNI (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments clés qui favorisent une reformulation réussie de la peinture au plomb sont l'engagement de la direction de l'entreprise et la disponibilité des fournisseurs.
ETATS-UNIS (SECTEUR PRIVÉ)	<ul style="list-style-type: none"> - Pour une entreprise, l'accès à d'autres fournisseurs et aux tests de plomb est également abordable pour plusieurs nouveaux tests à mesure que les formulations changent. Pour des pays comme les États-Unis, il est nécessaire d'ouvrir des discussions sur les réglementations et les restrictions relatives au plomb et sur les moyens pour les entreprises de s'y conformer. Le gouvernement devrait assurer l'application et l'orientation en dehors des efforts des entreprises. - Conformité à 12,5 ppm de plomb sans exigences d'étiquetage aux États-Unis pour les artistes membres de l'Arts and Creative Material Institute (ACMI) avant 2019 étaient également de 90 ppm. La reformulation était beaucoup plus facile à cette époque. - Cette limite est pour le produit final. Les matières premières atteignent seules cette limite, ce qui rend la reformulation très difficile à réaliser avec des produits de qualité respectant cette limite. - Les peintures pour artistes sont testées pour le plomb et d'autres matériaux et un étiquetage est requis.
ETATS-UNIS (PRIVÉ)	<ul style="list-style-type: none"> - L'application de la loi et l'éducation du public sont les deux mesures les plus importantes qui obligent à modifier la reformulation du plomb
ETATS-UNIS (SECTEUR PRIVÉ)	<ul style="list-style-type: none"> - L'un des moteurs de l'élimination de la peinture au plomb aux États-Unis était la réglementation sur les déchets dangereux promulguée dans les années 1970 et 1980. Fines élevées pour l'élimination des boues de peinture au plomb. - Les pigments de plomb et les additifs ne sont pas nécessaires pour les performances des peintures industrielles et grand public en Californie ou ailleurs. La formulation de peintures en poudre industrielles se fait depuis 1978 sans jamais utiliser de pigments au plomb. - Les PME ont du mal à reformuler en raison d'un manque de fonds et de ressources. - L'élimination de l'inventaire existant de pigments au plomb dans les PME devrait faire partie du soutien financier du gouvernement. - Il doit y avoir un partenariat entre les formulateurs de revêtements et les fabricants de pigments. - Les considérations de coût vont au-delà du coût des matières premières mais aussi du coût d'application et d'utilisation et de l'efficacité du revêtement. - Une bonne base de données de tous les pigments jamais conçus historiquement : http://www.artiscreation.com/Color_index_names.html
ZIMBABWE (SECTEUR NON SPÉCIFIÉ)	<ul style="list-style-type: none"> - La sensibilisation est un élément clé.

COMMENTAIRES DU PRÉSENTATEUR ET DU COORDINATEUR

- L'élément clé est l'existence d'une réglementation et d'une application stricte.
- En termes de sensibilisation, les prochaines discussions auront lieu sur la préparation de la semaine internationale de prévention du saturnisme de l'actine, le 13 juillet. Veuillez vous inscrire ici <https://saicmknowledge.org/event/online-discussion-preparing-10th-international-lead-poisoning-prevention-week>.
- Certains pays ont adopté l'approche d'exiger des entreprises qu'elles certifient par des tests que les peintures sont inférieures à 90 ppm.
- Nous avons développé 3 études de cas dans les directives techniques. Un exemple de l'Équateur montre que la teneur en plomb a été réduite de plus de 34 689 ppm à 56 ppm.
- La limite fédérale américaine pour le plomb dans la peinture est de 90 ppm.

COMMENTAIRES/QUESTIONS DES PARTICIPANTS RÉPONSES

ÉTATS-UNIS

(SECTEUR PRIVÉ):

Le problème est que le plomb est déjà dans les matières premières, il n'y a pas de plomb supplémentaire ajouté aux produits, cependant, il y a toujours un excès par rapport aux niveaux de certaines matières premières. Certaines peintures dépassaient le niveau de 90 ppm avant reformulation.

La plupart des pays choisissent une limite de 90 ppm, comme énoncé dans la loi type du PNUE et les directives pour réglementer la peinture au plomb. La loi type est disponible ici :<https://www.unep.org/resources/publication/model-law-and-guidance-regulating-lead-paint>

Quelques échanges supplémentaires entre les participants et les présentateurs/coordonateurs.

Question des présentateurs : Y avait-il une contamination au plomb dans les matières premières ? Si tel est le cas, c'est pourquoi la loi type met l'accent sur l'exigence de tester les peintures, et pas seulement sur la vérification des fiches de données de sécurité (FDS) pour les ingrédients.

Réponse du participant : Des tests approfondis ont été effectués pour déterminer d'où provenait le plomb. Il a été constaté que certains pigments ont des niveaux élevés de plomb, ce qui fait que le produit final dépasse les limites. La seule façon de contrecarrer cela était de réduire la teneur de ces matières premières, car tous les fournisseurs qui proposaient ces matières étaient similaires. Cependant, sans ajouter intentionnellement de plomb, on devrait pouvoir respecter la limite de 90 ppm. Généralement, dans les FDS, un 1000 ppm est reçu comme seuil de déclaration. Il est nécessaire d'avoir des pigments qui tombent bien en dessous de ce niveau.

Question des présentateurs : Quels types de peintures dépassent 90 ppm avant reformulation ? Oui, les pigments naturels peuvent contenir du plomb en tant qu'élément naturel. C'est pourquoi il est important d'obtenir des documents des fournisseurs de matières premières attestant que celles-ci ne contiennent pas de plomb. Le plomb pourrait se retrouver dans d'autres matières premières, les argiles par exemple.

Réponse du participant : Il a été découvert que les pigments naturels contiennent une forte teneur en plomb et que les niveaux ont lentement augmenté au fil des ans.
Il est connu que les oxydes de cuivre pour les peintures marines peuvent contenir des niveaux élevés de plomb en raison du plomb contenant du cuivre recyclé provenant de la soudure dans les tuyaux en cuivre.

**BRÉSIL
(PRIVÉ):**

Certains segments ont des matières premières contenant du plomb résiduel, par exemple dans l'oxyde de cuivre utilisé dans les antifouling, où la matière première a encore un résiduel élevé de plomb libre. Cela pose un problème dans les produits finis avec des niveaux supérieurs à 100 ppm.

Tout au long de la discussion, des sondages informels ont été menés pour aider à encourager la discussion entre les participants. Ils ne fournissent aucune donnée représentative mais fournissent plutôt un instantané des points de vue des participants.

Résultats du sondage 3 (N=21) :

Comment utiliserez-vous les directives techniques sur la reformulation de la peinture ? (Sélectionnez une option)

- M'informer ou partager avec d'autres (c.-à-d., PME, fabricants de peinture) sur la peinture, 43 %, (n=9)
- Informer ceux qui élaborent des lois sur les peintures au plomb, 29 %, (n=6)
- Reformulation et bonnes pratiques, 10%, (n=2)
- Informer ceux qui appliqueront les lois sur la peinture au plomb, 10 %, (n=2)
- Autre (veuillez commenter dans le chat), 5%, (n=1)
- Se renseigner sur les pigments et fournisseurs alternatifs, 5%, (n=1)
- Apprendre les étapes nécessaires pour reformuler la peinture, 0 %, (n=0)
- Guider la mise en œuvre d'une loi existante sur les peintures au plomb, 0 %, (n=0)
- Démontrer la faisabilité de la reformulation de la peinture, 0 %, (n=0)
- Je n'utiliserai pas les directives techniques (veuillez ajouter une raison dans le chat), 0 %, (n=0)

Réponses dans le chat :

ZAMBIE(GOUVERNEMENT)

- Rendre les alternatives de pigments sans plomb facilement disponibles en utilisant des canaux formels sous forme de publications d'un organisme de réglementation.

PÉROU(ONG)

- Nous utiliserons également les directives techniques pour la mise en œuvre d'une loi existante sur le plomb dans la peinture au Pérou

MADAGASCAR(GOUVERNEMENT)

- Éduquez-moi ou partagez avec d'autres (c'est-à-dire des PME, des fabricants de peinture) sur la reformulation de la peinture et les meilleures pratiques.

Résultats du sondage 2 (N=23) :

Quel est votre rôle vis-à-vis de la peinture ? Chaque participant a sélectionné une réponse. (Sélectionnez une option)

- ONG/Plaideur promouvant la peinture sans plomb ajouté, 30%, (n=7)
- Régulateur de produits de peinture, 22%, (n=5)
- Aucun rôle en relation avec la peinture, 13 %, (n=3)
- Autre (veuillez ajouter un commentaire), 13 %, (n=3)
- Producteur, 9%, (n=2)
- Fournisseurs de matières premières utilisées dans la production de peinture, 4 %, (n=1).
- Client/Utilisateur final, 4 %, (n=1)
- Tests en laboratoire des niveaux de plomb dans la peinture, 4 %, (n = 1)
- Importateur/Distributeur/Détaillant, 0 %, (n=0)

Réponses dans le chat :

Etats-Unis(SECTEUR PRIVÉ - PRODUITS CRÉATIFS)

- ERIN_Certificats de conformité

MADAGASCAR(GOUVERNEMENT)

- Responsable du projet Plomb dans les peintures à Madagascar.

AUTRE

- ONG

Question 2. Comment la collaboration et l'échange de points de vue entre l'industrie et le gouvernement peuvent-ils faciliter les progrès vers la reformulation de la peinture au plomb, que ce soit par un engagement proactif de l'industrie ou par l'adoption d'une loi par le gouvernement?

DES PAYS	COMMENTAIRES
BRÉSIL (SECTEUR PRIVÉ)	<ul style="list-style-type: none">- Les entreprises consciencieuses ont tendance à effectuer une reformulation en mettant l'accent sur la réduction des dangers des produits, cependant, lorsqu'il existe une loi et des délais de remplacement clairs, cela peut accélérer le processus de reformulation.
JORDAN (ONG)	<ul style="list-style-type: none">- Créer un dialogue entre le gouvernement et l'industrie pour convenir conjointement d'un programme d'élimination progressive du plomb dans la peinture.
KENYA (GOUVERNEMENT)	<ul style="list-style-type: none">- Développer collectivement une loi que l'industrie possède et créer un environnement favorable en réduisant les taxes et les tarifs pour une alternative.
MADAGASCAR (GOUVERNEMENT)	<ul style="list-style-type: none">- Madagascar a créé un comité de peinture intersectoriel composé du gouvernement, du secteur privé et des organisations de la société civile qui travaillent à la mise en œuvre de ce projet.- Dans le plan de travail annuel de ce projet, il y a un plan d'aide aux petites entreprises sur la reformulation de la peinture au plomb soutenu par LEEP (ConduireProjet d'élimination de l'exposition).
MEXIQUE (SECTEUR PRIVÉ)	<ul style="list-style-type: none">- L'industrie peut conseiller les gouvernements sur la reformulation, principalement sur les défis que la loi doit prendre en compte, tels que la disponibilité des matières premières.
MAROC (GOUVERNEMENT)	<ul style="list-style-type: none">- Les associations industrielles doivent jouer un rôle dans la sensibilisation de l'industrie.
NÉPAL (ONG)	<ul style="list-style-type: none">- Coopération de l'industrie avec le gouvernement pour mettre en œuvre efficacement la loi obligatoire sur la reformulation des produits contenant du plomb.

	<ul style="list-style-type: none"> - Le gouvernement devrait également aider l'industrie à améliorer sa capacité technique à reformuler son produit tout en envisageant une surveillance périodique de la conformité et en rendant publiques les données de surveillance.
PANAMA (GOUVERNEMENT)	<ul style="list-style-type: none"> - En Colombie, l'association de l'industrie de la peinture travaille en étroite collaboration avec le gouvernement. Ensemble, ils recherchent de nouveaux fournisseurs et technologies pour aider leurs membres.
PÉROU (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Au Pérou, l'industrie a fourni des informations au gouvernement pour produire une loi "réalisable", y compris des informations sur les délais des différentes étapes, le type d'étiquetage utilisé et la manière de garantir que les peintures contiennent moins de 90 ppm. - Avant la loi sur le plomb dans la peinture, il y avait une entreprise qui produisait des peintures à faible teneur en plomb, car elle vendait des peintures à certaines industries qui exigeaient de la peinture sans plomb. - Une loi aide, mais si l'entreprise ne voit pas d'avantage concurrentiel, il sera difficile d'atteindre les objectifs fixés par la loi, en particulier dans les pays dont la capacité d'application est limitée.
PHILIPPINES (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Dans de nombreux pays, une association de l'industrie de la peinture (dont les membres comprennent des producteurs, des vendeurs, des fournisseurs de matières premières, etc.) doit s'assurer que parmi ses membres, chacun respecte la loi. - En l'absence de lois, l'industrie peut travailler avec le gouvernement pour établir des normes et des règlements.
SERBIE (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Établir une loi après la discussion avec l'industrie.
	<ul style="list-style-type: none"> - L'engagement des parties prenantes est essentiel entre le gouvernement et les fabricants/fournisseurs de peinture et d'autres parties prenantes essentielles. Cela aidera le gouvernement à comprendre les défis à relever lors de l'élaboration/de la mise en œuvre des lois sur la peinture, de l'établissement de limites réglementaires, etc.
AFRIQUE DU SUD (PRIVÉ)	
TANZANIE (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - L'initiative de l'industrie et l'établissement de la loi par le gouvernement doivent aller de pair.
TANZANIE (GOUVERNEMENT)	<ul style="list-style-type: none"> - Lors de l'établissement de la réglementation, le gouvernement doit impliquer un représentant des industries
TUNISIE (GOUVERNEMENT)	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement de l'industrie et publication d'une loi par le gouvernement.
ÉTATS-UNIS (SECTEUR PRIVÉ)	<ul style="list-style-type: none"> - Investir dans un laboratoire indépendant capable d'évaluer la teneur en plomb des matières premières. - Engager les grandes entreprises de pigments sur une base humanitaire pour soutenir financièrement l'effort de test du plomb.
INDONÉSIE (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - D'après l'expérience en Indonésie, le rôle de la tierce partie a aidé à établir un lien entre l'engagement de l'industrie et les agences gouvernementales concernées.
ZAMBIE (GOUVERNEMENT)	<ul style="list-style-type: none"> - La Zambie a élaboré une norme nationale sur le plomb grâce à un processus impliquant l'industrie de la peinture, les ONG et les autorités de réglementation. - La norme limite le plomb dans la peinture à 90 ppm et spécifie également les méthodes de test. - De même, un règlement est en cours d'élaboration.
COMMENTAIRES DU PRÉSENTATEUR ET DU COORDINATEUR	<p>Le document de synthèse est disponible ici :https://www.unep.org/resources/toolkits-manuals-and-guides/reformulation-entirely-possible-summary-lead-paint</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour aider les parties prenantes à se conformer à une loi sur les peintures au plomb, le PNUE, en collaboration avec un groupe de travail de partenaires de la Lead Paint Alliance, élabore des orientations sur le respect et l'application des lois sur les peintures au plomb. Le document sera publié dans les 6 langues de l'ONU dans quelques mois. - La dernière discussion de l'année sur la LiP CoP portera sur le respect d'une loi sur les peintures au plomb

[:https://saicmknowledge.org/event/online-discussion-compliance-lead-paint-laws](https://saicmknowledge.org/event/online-discussion-compliance-lead-paint-laws). Nous avons hâte de discuter de cet aspect avec vous!

- Voici la directive technique, où vous pouvez voir l'exemple d'Epoxy Floor.<https://www.unep.org/resources/toolkits-manuals-and-guides/lead-paint-reformulation-technical-guidelines>

Résultats du sondage 3 (N=21) :

Avec quelles parties prenantes partagerez-vous les directives techniques ? (Sélectionnez tout ce qui s'y rapporte)

- Association industrielle ,24%, (n=22)
- Fabricants de peinture, 18, (n=17)
- Fonctionnaires gouvernementaux concernés, 16 %, (n=15)
- Importateurs/exportateurs de peinture, 11 %, (n=10)
- Milieu universitaire, 11 %, (n = 10)
- ONG, 10%, (n=9)
- Détaillants de peinture, 8 %, ((n=7)
- Autre (veuillez ajouter un commentaire), 2 %, (n=2)
- Les parties prenantes suggérées ne sont pas pertinentes, 0%, (n=0)
- Aucun, 0 %, (n=0)

Réponses dans le chat :

NÉPAL(ONG)

- Les autres parties prenantes susceptibles de partager la directive sont le laboratoire qui fournit les installations d'essai.

TANZANIE(GOUVERNEMENT)

- Formuler des règlements qui faciliteront la collaboration entre le gouvernement et les industries.

SIERRA LEONE(GOUVERNEMENT)

- Établir la loi et son application et fournir une formulation alternative

MADAGASCAR(GOUVERNEMENT)

- Fonctionnaires gouvernementaux concernés.

COMMENTAIRE DU COORDINATEUR

- Pour aider à diffuser la directive technique, nous avons également élaboré un document de synthèse, qui met en évidence les points clés des directives et la manière dont les informations contenues dans les directives peuvent être utilisées par les différentes parties prenantes impliquées dans l'élimination progressive de la peinture au plomb.

Résultats du sondage 5 (N=25) :

Selon vous, quels sont les facteurs qui poussent l'industrie à prendre des initiatives de reformulation ? (Sélectionnez une option)

- Gouvernement établissant des lois sur les peintures au plomb, 36 %, (n=9)
- Avantage concurrentiel/Position de leader « peinture sans plomb ajouté » sur le marché, 24%, (n=6)
- Prix de reformulation/faisabilité économique, 12%, (n=3)
- Responsabilité environnementale/sociale, 8 %, (n=2)
- Autres (veuillez indiquer dans le chat), 8%, (n=2)
- Connaissances techniques et capacité du personnel 1,8%, (n=2)
- Disponibilité du pigment sur le marché local, 4 %, (n=1)
- Disponibilité de l'équipement/capacité du laboratoire, 0 %, (n=0)

Réponses dans le chat :

NÉPAL(ONG)

- La directive technique doit également être partagée avec les agences de certification tierces.

INDONÉSIE(ONG)

- Nous voyons un avantage à partager des documents de reformulation avec des partenaires/acteurs directs. Ils comprennent les dictionnaires/termes techniques qui facilitent la tâche des PME lorsque nous traduisons le document en Bahasa Indonesia.

BÉNIN(UNIVERSITÉ)

- Toutes les parties prenantes sont importantes pour la mise en œuvre rapide de la loi.

MADAGASCAR(GOUVERNEMENT)

- Responsabilité environnementale/sociale.

Question 3. Selon vous, que faut-il faire dans votre entreprise, votre communauté ou votre pays pour augmenter la production de peinture sans plomb ?

DES PAYS	RÉPONSES DES PARTICIPANTS
BRÉSIL (SECTEUR PRIVÉ)	<ul style="list-style-type: none">- Premièrement, faire publier une loi avec des délais de mise en conformité adéquats serait la meilleure solution. Avec une loi publiée, les entreprises cherchent généralement à s'adapter plus rapidement et à respecter les délais avec des exceptions pour certaines gammes de produits, par exemple, les antifouling dus aux matières premières et dans ce cas, la loi devrait mentionner cette exception.
CAMEROUN (ONG)	<ul style="list-style-type: none">- Les ONG devraient sensibiliser aux dangers du plomb dans la peinture, ce qui pourrait les empêcher d'en acheter.
JAMAÏQUE (ONG)	<ul style="list-style-type: none">- En Jamaïque, il doit y avoir une évaluation de la capacité des entreprises à effectuer la transition vers l'absence d'additifs au plomb dans la peinture et une formation sur les processus et les exigences de reformulation.
JORDAN (ONG)	<ul style="list-style-type: none">- Créer un élan public vers l'élimination progressive du plomb dans la peinture en sensibilisant.- Aborder différentes actions à la fois, c'est-à-dire la sensibilisation, le soutien technique aux entreprises et le travail sur le droit.
KENYA (GOUVERNEMENT)	<ul style="list-style-type: none">- Fournir des alternatives abordables, faire des lois pour réglementer l'utilisation du plomb dans les peintures et faire respecter les lois.
MAROC (GOUVERNEMENT)	<ul style="list-style-type: none">- Au Maroc, le niveau de plomb dans la peinture a été fixé par la loi à 90 ppm.- Pour pouvoir appliquer la loi, il est nécessaire de proposer aux industriels des formulations alternatives, d'inciter les industriels et d'effectuer des contrôles sur les peintures commercialisées.
MADAGASCAR (GOUVERNEMENT)	<ul style="list-style-type: none">- Je pense qu'il faut sensibiliser (impact sanitaire et environnemental) au niveau national pour augmenter la production de peinture sans plomb ajouté.
NÉPAL (ONG)	<ul style="list-style-type: none">- Une surveillance rigoureuse de la conformité et mettre les données à la disposition des entreprises de peinture afin qu'elles aient accès aux

	<p>informations sur l'empreinte du plomb dans la peinture et les peintures sélectionnées ou rejetées.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Éviter la corruption parmi les agences d'inspection et de contrôle. - Bonnes pratiques commerciales et droits de l'homme.
LES AUTRES	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation sur les dangers de l'ajout de plomb dans la peinture à apporter aux décideurs, fabricants et utilisateurs à faire en continu surtout dans les pays en voie de développement. - La mise à l'échelle de la production - des suggestions économiquement viables à donner aux fabricants pour qu'ils puissent basculer. - Mettre en place une équipe de suivi pour mettre en œuvre la nouvelle politique de régulation.
PÉROU (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité technique des entreprises (principalement des PME) et incitations du gouvernement. - Mettre à l'échelle une option, c'est canaliser les fonds de Recherche et Développement (R&D) généralement disponibles dans les programmes publics pour la compétitivité des PME et impliquer le milieu universitaire dans ce processus.
SERBIE (UNIVERSITÉ)	<ul style="list-style-type: none"> - D'après l'expérience en Serbie, un bon partenariat avec les fournisseurs de matières premières a été très utile.
AFRIQUE DU SUD (PRIVÉ)	<ul style="list-style-type: none"> - Activités de sensibilisation pour créer une dynamique permettant aux pays d'élaborer, d'adopter et de mettre en œuvre des mesures juridiquement contraignantes, telles que des lois, des réglementations et des normes.
TUNISIE (GOUVERNEMENT)	<ul style="list-style-type: none"> - Publier la loi, sensibiliser la population, étiqueter « peinture sans plomb », contrôler et soutenir les petites usines.
TANZANIE (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Application stricte des réglementations/normes, sensibilisation des consommateurs, disponibilité de laboratoires de bonne qualité - Certaines peintures sans plomb se sont avérées moins chères que la peinture au plomb en Tanzanie en 2017, ce qui signifie que le coût de la reformulation n'est peut-être pas un obstacle, la recherche par l'industrie de la disponibilité de pigments moins chers peut résoudre ce problème.
TANZANIE (GOUVERNEMENT)	<ul style="list-style-type: none"> - Je pense que le pays peut accorder des subventions (réduction des taxes) pour toutes les peintures sans plomb afin d'améliorer la production de peintures sans plomb - Les matériaux alternatifs devraient être subventionnés par le gouvernement et les acteurs de l'industrie de la peinture pour les rendre bon marché et disponibles. -
ÉTATS-UNIS (PRIVÉ)	<ul style="list-style-type: none"> - Il serait utile que l'OMS/USEPA puisse trouver des fonds pour soutenir la création de laboratoires régionaux indépendants capables de reformuler des formules de peinture spécifiques pour les PME, comme des laboratoires indépendants en Asie du Sud-Est, en Afrique et en Amérique du Sud. - Le financement et le soutien technique pourraient également provenir des principaux fabricants de pigments. - Coordonner les efforts avec les associations locales de revêtements. - Les formulateurs de peinture peuvent proposer des webinaires sur la reformulation des revêtements. - L'économie de la reformulation doit fonctionner, indépendamment de la réglementation. Le coût appliqué doit être raisonnable. - Outils mobiles de formation à la sécurité du plomb pour les travailleurs susceptibles d'utiliser de manière incorrecte les pratiques courantes de travaux de rénovation produisant des particules de produits en plomb contenant de la poussière. - Les entreprises de pigments sont disposées à partager leurs connaissances et sont également indépendantes. - Le coût appliqué est une considération critique. Les revêtements ne contenant pas de plomb ont une densité plus faible et donc une meilleure couverture que les peintures contenant du plomb à SG élevé. Ces impacts coûtent favorablement pour les formulations sans plomb.

PHILIPPINES (NGO)	<ul style="list-style-type: none"> - Les entreprises ont besoin de capacités techniques et de ressources pour se développer. Pour ce faire, ils doivent avoir accès aux bons fournisseurs de matières premières alternatives. - Pour le gouvernement, il doit inciter les entreprises qui souhaitent étendre la reformulation en leur permettant d'accéder aux plateformes gouvernementales (c'est-à-dire aux processus d'appel d'offres dans les projets d'infrastructure). - Les incitations fiscales pour les fournisseurs alternatifs contribueront à réduire les coûts des matières premières sans plomb.
ETATS-UNIS (PRIVÉ)	<ul style="list-style-type: none"> - Outils mobiles de formation à la sécurité du plomb pour les travailleurs susceptibles d'utiliser de manière incorrecte les pratiques courantes de rénovation produisant des produits en plomb contenant de la poussière.
INDONÉSIE (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Pour augmenter la production de peinture sans plomb ajouté dans mon pays, l'Indonésie, il convient d'interdire l'importation de pigments et de siccatifs à base de plomb, d'établir des normes et des réglementations et de donner à l'industrie six mois à un an pour intensifier leurs productions de peintures sans plomb, les surveillent et appliquent la loi. Yuyun - Nexus3, Indonésie - Sur la base des contributions et des réflexions partagées par quatre fabricants de peinture qui ont rejoint la reformulation pilote en Indonésie, les actions nécessaires pour faciliter la mise à l'échelle sont des prix/subventions moins chers pour les pigments sans plomb, la réglementation et le marché de l'éducation/les consommateurs exigeant des peintures sans plomb.
ZAMBIE (GOUVERNEMENT) COMMENTAIRES DU PRÉSENTATEUR ET DU COORDINATEUR	<ul style="list-style-type: none"> - Adopter et faire appliquer la loi sur le plomb dans la peinture et l'étiquetage de la peinture comme "sans plomb". - Peut-être que les directives techniques et les documents de synthèse (disponibles également en français et en arabe) pourraient être utiles à partager avec les industries au Maroc, car ils fournissent des informations pour une reformulation étape par étape. - Nous devons nous rappeler qu'il n'y a pas de niveau sûr d'exposition au plomb et qu'il a des effets graves et irréversibles sur la santé. - Les gouvernements peuvent protéger la santé publique en établissant des règlements. - Les coûts d'exposition (en raison des impacts économiques élevés de la perte de QI) dépassent de loin les coûts de reformulation. - Ces informations peuvent être trouvées dans le dossier technique de l'OMS : https://www.unep.org/events/webinar/global-policymakers-webinar-eliminating-lead-paint-through-regulatory-action

QUESTIONS DES PARTICIPANTS

RÉPONSES.

TUNISIE (GOUVERNEMENT) Avez-vous une idée de la différence de coût entre les additifs au plomb et les matières premières alternatives ? Pour les pays qui ont de l'expérience ? Existe-t-il une liste de ces alternatives ?	<p>Cela dépend de la matière première spécifique. Parfois, c'est beaucoup plus cher, mais souvent le même prix, voire inférieur.</p> <p>Les alternatives au plomb sont devenues coûteuses, mais à mesure que la demande pour ces alternatives augmente, les prix deviennent plus compétitifs et les entreprises, même les PME, peuvent entreprendre une reformulation avec une augmentation globale des prix minimisée</p> <p>En général, les formulations sans plomb sont légèrement plus chères, mais avec la même qualité.</p> <p>Voici les lignes directrices : https://www.unep.org/resources/toolkits-manuals-and-guides/lead-paint-reformulation-technical-guidelines</p>
--	---

Résultats du sondage 6 (N=23) :

Laquelle des actions suivantes a déjà été réalisée pour promouvoir la reformulation de la peinture ? (Sélectionnez tout ce qui s'y rapporte)

- Actions de sensibilisation, 27%, (n=20)
- Capacité des PME/fabricants de peinture avec des connaissances techniques, 18 %, (n=13)
- Rédaction d'une loi, 15%, (n=11)
- Diffusion des directives techniques, 11 %, (n=8)
- Adopter une loi, 11 %, (n=8)
- Création d'un comité technique multipartite, 9%, (n=7)
- Visites d'une entreprise de peinture, 7 %, (n=5)
- Autre (veuillez ajouter un commentaire), 3 %, (n=2)

Réponses dans le chat :

TANZANIE(ONG)

- Pour faciliter la mise à l'échelle - est la demande du marché. Après la sensibilisation des consommateurs, nous nous attendons à ce qu'un consommateur exige une peinture sans plomb

MADAGASCAR(GOUVERNEMENT)

- Actions de sensibilisation
- Visites d'entreprise de peinture
- Création d'un comité technique multipartite
- Rédiger une loi
- Faire passer une loi

Résultats du sondage 7 (N=31) :

Quelles actions considérez-vous comme plus importantes pour faciliter la mise à l'échelle ?

- Adoption d'un règlement, 55%, (n=17)
- Assistance technique, 29 %, (n=9)
- Sensibilisation, 13%, (n=4)
- Autre (veuillez ajouter un commentaire), 3 %, (n=1)




Réponses dans le chat :

MAROC (PRIVÉ)

- Plusieurs points doivent être combinés, mettre en place une loi, et sensibiliser.
- auprès des industriels et de la population pour demander des peintures sans plomb et mettre en place des formulations bon marché.

MADAGASCAR(GOUVERNEMENT)

- Adoption d'un règlement

Répartition des membres de la communauté de pratique Lead in Paint					
Dernière mise à jour : 22/06/2022					
		2020	Nouvelle adhésion 2021	Nouvelle adhésion 2022	Adhésion actuelle
Région 	Afrique	64	25	18	107
	Europe de l'Ouest et autres groupes	36	20	13	69
	Asie-Pacifique	35	15	6	56
	Amérique latine et Caraïbes	25	dix	5	40
	européen de l'Est	8	1	0	9
	Total	168	71	42	281
Secteur 	ONG	64	24	dix	98
	Gouvernement	56	25	14	95
	Secteur privé	15	12	9	36
	Milieu universitaire	8	8	6	22
	Organisation intergouvernementale	25	2	2	30
	Total	168	71	41	281
Genre 	Femelle	94	38	20	152
	Homme	74	33	22	129
	Total	168	71	42	281

Ressources utiles partagées dans cette session :

- La reformulation est tout à fait possible : résumé des directives techniques sur la reformulation des peintures au plomb et comment utiliser ces informations
<https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/39989;jsessionid=19A308586AA8D8A2854F59A16ABA8E49>
- Résultats des projets en Chine, en Jordanie, au Pérou, au Nigéria et en Colombie – avril 2021
<https://saicmknowledge.org/event/validation-workshop-paint-reformulation-guidelines>
- Le plomb dans les peintures à base de solvants en Indonésie (étude de 2021)
<https://ipen.org/documents/lead-solvent-based-paints-indonesia>
- Le plomb dans les nouvelles peintures domestiques en email d'Indonésie (étude de 2015)
<https://ipen.org/documents/national-report-lead-indonesias-new-enamel-household-paints>
- Le plomb dans les nouvelles peintures domestiques en email d'Indonésie (étude de 2013)
<https://ipen.org/documents/lead-indonesias-new-enamel-household-paints>
- Étude de cas sur le Pérou (de la boîte à outils à l'établissement de lois pour éliminer la peinture au plomb)
<https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/37023/LiPPeru.pdf?sequence=3&isAllowed=y>
- Page Web de l'unité de production plus propre :
<https://cp.org.io/>
- Directives techniques sur la reformulation de la peinture
<https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/39709>

LiP CoP: Le Secrétariat de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM) et la Division de la santé environnementale de l'Université du Cap (UCT) ont créé cette communauté de pratique (CoP) pour favoriser les discussions en ligne et aborder les questions clés sur le plomb dans la peinture (LiP) entre les parties prenantes des gouvernements, des organisations internationales, de l'industrie, des universités et de la société civile.

Cette CoP contribue au projet SAICM/GEF sur la composante de gestion des connaissances sur les questions politiques émergentes en matière de produits chimiques. Cette activité est soutenue par le projet ID: 9771 du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sur les meilleures pratiques mondiales sur les questions émergentes de politique chimique dans le cadre de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM).

Si vous avez des questions ou avez besoin d'éclaircissements sur cette initiative, veuillez contacter le secrétariat de la SAICM à l'adresse saicm.chemicals@un.org ou l'UCT à l'adresse uctcops@outlook.com.

Rejoignez la LiP CoP sur: <https://saicmknowledge.org/community>
